



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal de la Commune de CLÉRAC
se réunira en session ordinaire à la MAIRIE
(Salle du Conseil)**

**le vendredi 26 janvier 2018
à 19 heures 30.**

Ordre du jour :

1. Lotissement : vente de terrains,
2. Orientation budgétaire,
3. Construction de maisons,
4. Projet Mairie,
5. Gestion du personnel,
6. Questions diverses.

Affiché le 20 janvier 2018

Le Maire, Guy PASQUET